

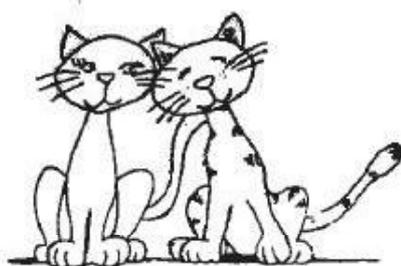
# Dossier de Presse

Conférence de Presse

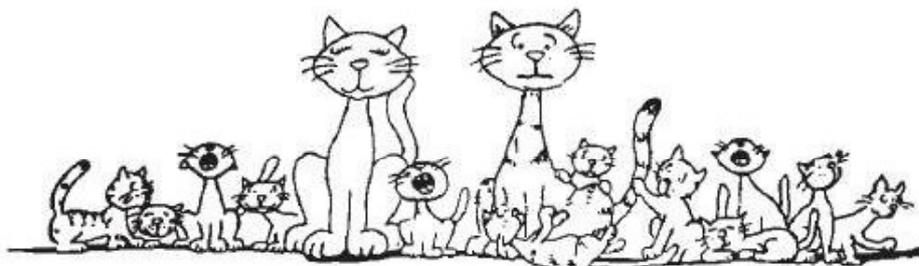
Mardi 4 décembre 2007

Maison des Vétérinaires - Paris 11<sup>ème</sup>

## Les Français et les chats



gestation 52-65 jours



1<sup>re</sup> année: 3 portées 12 chatons

1 million de chatons meurent chaque année...

**SNDA**



**I.S.T.A.V.**

Institut Scientifique et Technique de  
l'Animal en Ville



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Les Français et les chats

## **1 Million de chatons sont euthanasiés chaque année en France.**

La Société Nationale de Défense des animaux (SNDA), l'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville (ISTAV), le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), le Groupement de Réflexion et d'Action Animal Libération (GRAAL) et l'École du Chat, ont présenté les résultats d'un sondage réalisé par TNS Healthcare/SNDA et qui porte sur les relations que nous entretenons avec nos chats.

Les questions relatives à la stérilisation sont au cœur de cette enquête, la prolifération des chats étant la principale cause des abandons de chats adultes et des euthanasies massives de chatons.

Les Français sont pourtant sensibilisés: 75% des propriétaires de chats sont favorables à la stérilisation et 6 sur 10 déclarent avoir fait stériliser leur chat.

Mais il existe encore de nombreux freins, notamment le manque d'intérêt (15%) et le refus d'atteinte à l'intégrité de l'animal (10%)... et surtout, parmi les chattes stérilisées, 37% ont déjà eu au moins une portée.

Les principales raisons évoquées en faveur de la stérilisation sont la lutte contre la prolifération (52%) et la recherche d'une modification du comportement du chat (30%).

Contrairement aux idées reçues, la stérilisation n'est pas contre nature et peut être pratiquée dès l'âge de 5 mois ; les avantages sont sanitaires et comportementaux, et avoir une portée de chatons n'est pas utile pour une chatte.

Et il existe de véritables raisons de faire stériliser les chats :

- un chat vit deux fois plus longtemps et nécessite deux fois moins de frais vétérinaires durant sa vie s'il est stérilisé,
- la stérilisation précoce (avant 6 mois) est pratiquée depuis de nombreuses années en France et aux Etats-Unis, sans qu'aucun problème de santé ne soit relevé,
- laisser se reproduire les animaux est un principe valable dans la nature, pour les animaux sauvages, car la sélection naturelle y joue le rôle de frein à la surpopulation. Les animaux domestiques, comme le chat, sont sous notre responsabilité, et l'euthanasie tous les ans d'un million de chatons, conséquence de notre propre comportement, n'est pas acceptable.

Afin de prévenir les abandons sauvages et les décès massifs de chatons, la SNDA, l'ISTAV, le SNVEL, le GRAAL et l'École du Chat ont décidé de promouvoir ces arguments pour expliquer la stérilisation des chats au grand public.

Contact Presse : Thibaut LANCHAIS  
Tél : 06.16.93.08.97. - [info@istav.net](mailto:info@istav.net)



# CHAT NON STÉRILISÉ CHAT EN DANGER



La stérilisation du chat protège sa santé contre :

- Les maladies sexuellement transmissibles d'origines virales
- Les bagarres entre mâles qui occasionnent de nombreuses blessures (infection des morsures et griffures)
- L'extension de son périmètre de promenade et donc la multiplication des risques d'accidents lors de ses déplacements

Comme l'identification, la stérilisation de votre chat est un acte de protection.

Parlez-en à votre vétérinaire

RCS 439 5 48 145 000 26  
Crédit photo : arioko.com - M@URA



[www.jesterilisemonanimal.com](http://www.jesterilisemonanimal.com)

## Présentation des partenaires de la conférence de presse

A propos de la SNDA :



**La Société Nationale de Défense des Animaux** est une association de protection animale, créée en 1972, et reconnue d'utilité publique depuis 1994.

Fondée par Andrée Valadier (décédée en 2002), la SNDA s'est vue décerner un prix d'honneur par la Société d'Encouragement au Progrès, dans les locaux de l'Unesco en 1984.

La SNDA n'a pas de refuge, elle protège et défend les animaux, contre toute souffrance qui leur est infligée et elle assure l'éducation du public en ce sens.

Le phénomène social actuel d'abandons massifs et récurrents de chats et de chiens a conduit la SNDA à essayer d'identifier dans le détail les causes de ces abandons afin que les parties prenantes puissent être à même d'y apporter les solutions les mieux adaptées.

L'enquête omnibus, mandatée par la SNDA à TNS-Healthcare : « opinions et pratiques des propriétaires vis-à-vis de leur chat », fait apparaître que **si la stérilisation n'est pas suffisamment pratiquée, « elle peut par contre être encouragée auprès des propriétaires à condition de la réhabiliter ».**

Dans ce processus de réhabilitation chaque protagoniste a son rôle à jouer, l'enquête le met bien en évidence, notamment l'État, les communes, les vétérinaires et les associations de défense des animaux.

...pour en savoir plus : [www.snda.asso.fr](http://www.snda.asso.fr)



A propos de l'ISTAV :

**L'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville** est un institut de recherche sur le comportement animal, un cabinet de formation et de conseil, spécialisé dans la gestion de la présence de l'animal en milieu urbain, qui met au service des collectivités locales un savoir-faire complet et « sur mesure » pour leur permettre de réussir à mieux gérer les nuisances causées par les animaux en ville.

Depuis 2002, les élus et agents de plus d'une collectivité sur deux (de plus de 50.000 habitants) ont participé aux différentes journées d'études de l'I.S.T.A.V. sur des thèmes aussi variés que : la maîtrise des populations de pigeons en milieu urbain, les fourrières pour animaux errants, les chiens agressifs, quel chien en ville demain ?, la propreté canine, la maîtrise des populations de chats errants, la maîtrise des populations d'étourneaux...

...pour en savoir plus : [www.istav.net](http://www.istav.net)



A propos du SNVEL :

**Le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral** est l'unique syndicat professionnel au service des vétérinaires praticiens libéraux. Il a pour objectif de défendre les intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels de la profession vétérinaire et ceux de tous ses membres.

Dans le cadre de ses actions, il recherche et met en œuvre les moyens propres à faire connaître et apprécier le rôle du vétérinaire et à promouvoir l'image de la profession, à établir des relations et à collaborer avec toutes les administrations et les organisations associatives et représentatives dont peuvent relever ses membres, en vue de faire connaître à ces organismes les progrès et les améliorations à poursuivre.

Il représente aussi la profession dans ses actions en faveur des animaux et son attachement à ces êtres vivants, en développant régulièrement des actions en faveur du bien-être animal.

L'identification des carnivores domestiques, la gestion des populations de chats sont deux exemples d'actions en faveur d'une meilleure intégration de l'animal dans notre société pour qu'il reste le meilleur compagnon de l'homme, entouré de l'expertise vétérinaire.

*...pour en savoir plus : [www.vetopro.fr](http://www.vetopro.fr)*



### **A propos du GRAAL :**

Créé en 1997 par Marie-Françoise LHEUREUX, le **Groupe de Réflexion et d'Action pour l'Animal** lutte sur tous les fronts pour tenter d'améliorer la condition animale et le statut de l'animal en France et en Europe.

L'association, de couverture nationale, est animée par dix administrateurs et travaille avec le soutien de nombreux sympathisants reliés en réseaux d'action régionaux. Plusieurs spécialistes (avocats, scientifiques...) apportent régulièrement leurs compétences à l'association.

Outre ses actions permanentes de défense animale, sensibilisation de l'opinion publique aux conditions de vie et de transport des animaux de rente, secours apporté aux animaux de fourrière, hébergement d'équidés maltraités via sa plate-forme de l'Yonne, le GRAAL a depuis 2004 étendu son domaine d'intervention à trois dossiers majeurs : le devenir des animaux de laboratoire en fin de protocole, l'objectif de l'euthanasie "zéro" pour tous les animaux ayant servi les Armées, le respect des dispositions légales en matière d'attribution d'animaux vivants en lots.

*...pour en savoir plus : [www.graal-defenseanimale.org](http://www.graal-defenseanimale.org)*

### **A propos de l'École du Chat :**



**En 1978, l'École du Chat a inauguré son centre de soins en charge des chats en liberté à Paris**, au Cimetière Montmartre, dans les Parcs et Jardins, les hôpitaux, les HLM... à savoir leur capture, stérilisation, immatriculation au Fichier National Félin, leur remise sur site et leur suivi sanitaire.

**En 2007, près de 200 associations sont sur le terrain**, et comptabilisent quelques **20 000 chats stérilisés annuellement**, dont plus de la moitié est relâchée.

Ces résultats sont obtenus grâce au seul bénévolat ; ces antennes étant souvent animées par une ou deux personnes sur le terrain, financées en grande partie par les cotisations, brocantes, lotos, bons de stérilisation offerts par les grandes associations, et parfois par une subvention municipale.

*...pour en savoir plus : [www.ecoleduchat.asso.fr](http://www.ecoleduchat.asso.fr)*



## **Sondage TNS Healthcare « stérilisation des chats, opinion et pratiques des propriétaires », commandé par la SNDA ; objectifs et principales conclusions en termes d'actions préventives contre les abandons massifs en refuge ou dans la nature**

Tous les jours nous sommes confrontés à la misère qui résulte de l'abandon des chats, en refuge mais aussi et surtout dans la nature, sans compter les euthanasies sauvages des portées auxquelles ont recours nombre de particuliers (23 % des propriétaires de chattes selon le sondage commandé par la SNDA).

Mais c'est un combat sans fin car, des abandons de chats non stérilisés il y en aura toujours tant que la stérilisation précoce des chats et des chattes ne sera pas adoptée et jugée par la majorité comme une pratique normale .

Pour agir efficacement, c'est-à-dire à titre préventif et non plus curatif comme cela a été le cas jusqu'à présent, il faut savoir comment agir, donc savoir à quels obstacles psychologiques et économiques on se heurte.

D'où l'idée et la construction du questionnaire de sondage commandé par la SNDA à TNS Healthcare. Il faut souligner que n'ont été conservées que les réponses de particuliers n'adhérant pas à une association de défense des animaux.

La compréhension du pourquoi passe par l'analyse de deux termes, d'une part, l'opinion, et d'autre part, la pratique, car la pratique, résultant du vécu, peut entrer en contradiction avec l'opinion. Comme il s'agit d'être en mesure d'agir le plus en amont possible, c'est sur l'opinion qu'il est important d'agir, d'où l'intérêt de savoir ce qui a incité un particulier à consentir à une pratique contraire à ses opinions. Nous avons peut-être là les leviers pour agir sur l'opinion.

Du sondage peuvent être dégagés quelques chiffres significatifs :

Tout d'abord **en matière d'opinion**, si environ 75% se déclarent favorables à la stérilisation, il reste quand même environ 25% de défavorables ou d'indécis, ce qui n'est pas négligeable en termes de portées, compte tenu des capacités de reproduction d'une chatte. D'autant que 41% se déclarent seulement « plutôt » favorables. L'importance du nombre d'hostiles et d'indécis à la stérilisation permet de comprendre l'ampleur du problème qu'ont à affronter les associations de terrain, problème qui, si on ne renverse pas la vapeur, est insoluble.

Passons à **la pratique**, plus de 6 propriétaires sur 10 déclarent avoir fait stériliser leur chat (et 54% des propriétaires ont déclaré avoir fait stériliser leur chatte). Voilà qui semble encourageant. Mais, la plupart **des stérilisations sont trop tardives**, au-delà de 8 mois, voire de 12 mois, ce que confirme la réponse à la question « combien de portées a eu votre chatte ». 37% des chattes stérilisées ont déjà eu au moins une portée, ce qui en termes de naissances supplémentaires annihile les 61% de chattes stérilisées à zéro portée.

Si stérilisation il y a après des portés, c'est que le propriétaire se voit finalement acculé à choisir entre son opinion : « la nature veut que ... » et les conséquences pratiques de cette opinion. Au bout de une, deux, trois portées ...il finit par intervenir. Mais avant ce revirement il a déjà largement contribué aux abandons...

Une première conclusion pratique de ce sondage est donc qu'une frange non négligeable des particuliers serait en mesure d'accepter un message favorable à la stérilisation précoce de ses chats et chattes si les vétérinaires les informaient, le plus en amont possible, des avantages de la stérilisation précoce et des inconvénients de la non stérilisation.

La campagne de communication lancée par le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral, l'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville et le Ministère de l'Agriculture cet automne va dans ce sens, mais il faut aller au-delà, **seul un dialogue approfondi avec les particuliers** peut les amener à revoir leur opinion avant que l'expérience des portées ingérables ne les submerge et ne les conduise à l'abandon d'animaux non stérilisés dans la nature. Il faut notamment détruire l'opinion courante de la nécessité d'une première portée pour la santé d'une chatte.

L'analyse détaillée des réponses au sondage pourrait être un instrument précieux dans cette démarche car y sont distinguées les opinions et les pratiques selon les régions ; le type d'habitation, le sexe, l'âge, la situation familiale des propriétaires. En effet, pour être efficace, le dialogue doit être adapté aux interlocuteurs.

Si un effort commun est consenti par les uns et les autres pour œuvrer en faveur de la stérilisation précoce des chats, il serait utile de se doter de moyens de suivi des résultats de cette entreprise. D'où l'idée de s'appuyer sur le Fichier Félin en y incluant des données supplémentaires telles que stérilisation, « chat libre » ou chat de particulier...

Pour en rester à l'aspect action sur l'opinion, l'état pourrait quant à lui manifester d'une manière concrète, et relativement peu coûteuse, son intérêt pour la non prolifération anarchique des chiens et des chats en instaurant par exemple un crédit d'impôt pour tout propriétaire apportant la preuve que son animal a été stérilisé précocement avant toute reproduction.

Le sondage comportait un volet relatif à la connaissance des quelques réglementations en vigueur qui tendent à contrôler les cessions anarchiques de chats entre particuliers, les réponses sont édifiantes, 44% n'en connaissent aucune, or il s'agit de l'interdiction de :

- toute cession, même à titre gratuit, de chat non identifié,
- de passer des annonces sans préciser le n° d'identification du chat,
- de vendre ou de céder des chatons sur un marché.

Un effort doit donc être fait pour que le public ait accès à la connaissance de ces réglementations, par exemple en les affichant dans les cabinets vétérinaires, dans les locaux des associations...

## La stérilisation à travers les chiffres du sondage

Les propriétaires préfèrent faire stériliser que de faire identifier leur chat.

Pour 75% une seule vraie raison de faire identifier son animal, c'est de le retrouver lorsqu'il est perdu. Pour de nombreuses personnes, l'intérêt est particulièrement limité (le chat ne sort pas, le chat vit à la campagne...).

Il y a 2 raisons principales dans l'esprit des propriétaires pour stériliser leur chat:

- lutter contre la prolifération : c'est un sentiment citoyen, c'est le sens de l'intérêt général,
- modifier le comportement du chat pour le rendre plus compatible avec notre mode de vie : c'est un sentiment plus personnel. On peut constater que les raisons précises (moins d'agressivité, moins de fuites...) indiquées correspondent bien à des réalités.

Il existe, une troisième raison de faire stériliser son animal, mais elle est manifestement mal identifiée : c'est la raison médicale. Les chats stérilisés présentent moins de risques de cancer, et il semble important de communiquer sur cette raison. Ceci est d'autant plus vrai qu'il existe aujourd'hui une tendance de fond à vouloir que son animal vive vieux.

Parmi les freins à la stérilisation, la réponse « je n'ai pas envie » ...de le faire stériliser, peut correspondre à plusieurs préoccupations :

- « je n'ai pas envie » parce que je souhaite qu'il mène sa vie de chat,
- « je n'ai pas envie » parce que j'ai autre chose à faire que de penser à ça.

Il en est de même avec l'âge :

- « il est trop jeune » parce que médicalement on ne fait stériliser un chat qu'à partir de tel âge,
- « il est trop jeune » parce qu'il a aussi le droit à sa vie de chat.

En tout état de cause, on note 4 raisons purement objectives : c'est cher, je veux faire reproduire mon animal, le chat ne sort pas, et, il prend la pilule.

Ces 4 raisons représentent uniquement 33% des non stérilisations.

Dans 2 cas sur 3, les raisons sont subjectives mais on peut retenir que :

- La notion de respect de l'animal et de la nature est l'une des raisons de fond de l'absence de stérilisation. C'est une idée respectable qui va dans le sens d'un degré croissant de respect de la nature et de l'environnement.
- L'âge est sans conteste un élément à prendre en compte. Dans l'opinion publique, on ne stérilise pas un animal trop jeune. C'est une idée très ancrée dans les mentalités, bien qu'elle soit inexacte. Ceci est à rapprocher avec le moment de la stérilisation, après la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> voire la 3<sup>ème</sup> portée.
- Le trop de contraintes est sans nul doute un autre élément déterminant : « je n'ai pas le temps », « je n'ai pas envie »... On cherche à avoir un animal pour avoir un moment de bonheur, non pour avoir une multitude de contraintes supplémentaires. Ce chiffre est à rapprocher de celui du non renouvellement du chat décédé ou disparu, de celui de l'euthanasie des chattes après la mise bas... Tous ces chiffres vont dans le même sens.

Durant les dernières années, le pourcentage de stérilisation a largement progressé. Il est passé de 37% à 61%. On peut craindre qu'il ne progresse plus autant, si on n'apporte pas d'arguments supplémentaires pour lever les freins.

Or il est absolument nécessaire de faire progresser ce pourcentage car il y a beaucoup trop de chatons qui sont euthanasiés.

Depuis quelques années, la population de chats appartenant à des personnes progresse légèrement (+ 1 à 2 % par an). Aussi pour que la population évolue dans ces proportions (renouvellement de la population + accroissement de la population), sont adoptés chaque année moins d'un million de chatons.

### **De trop nombreuses naissances**

Reprenons les chiffres du sondage et effectuons un calcul simple, en tenant compte qu'il n'y a en moyenne que 40 % des chattes qui font des petits, qu'elles ont à peu près 2 portées de 4 chatons, comprenant autant de chats mâles que de chats femelles. Chaque année, près de 2 millions de chatons naissent.

Si l'on ajoute que pour une partie des chattes, le suivi des mises-bas n'est pas effectué par leur propriétaire et que de nombreux chats sont errants donc non stérilisés, ce chiffre est facilement atteint.

La conséquence très simple est qu'il y a sans grand risque de se tromper chaque année 1 million de chatons qui seront euthanasiés ou qui mourront rapidement.

Ceci correspond aux chiffres du sondage qui indiquaient 30% d'euthanasies, c'est-à-dire 600.000 chatons. Il est normal que toutes les personnes concernées n'indiquent pas forcément les euthanasies qu'elles réalisent ou font réaliser.

### **Quelles raisons supplémentaires de les faire stériliser ?**

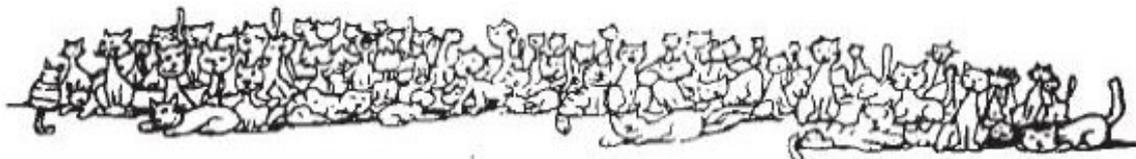
En conséquence, les associations de protection animale insistent – on les comprend – pour que cette situation ne perdure pas.

On n'arrivera à la faire évoluer que si l'on apporte de bonnes raisons aux propriétaires de chats. L'argumentation passe par les éléments suivants :

- la stérilisation est favorable à la longévité de votre animal. C'est vrai, en termes de cancers, d'accidents... Nos compatriotes sont très sensibles à la longévité de leur animal, alors il faut le dire.
- le respect de la nature veut qu'on laisse les animaux se reproduire. Ceci est vrai pour la faune sauvage. Mais depuis des millénaires, le chat vit au contact de l'homme et son comportement en a été modifié. Et il faut faire un choix, choix dramatique s'il en est. Laisse-t-on les chats se reproduire pour que si les conditions présentes demeurent, chaque année, on doive en tuer 1 million.
- On peut stériliser tôt sans problème pour les chats. Depuis plus d'une dizaine d'années, aux Etats-Unis, la stérilisation des chats a lieu avant 6 mois, tant pour les mâles que pour les femelles et ceci ne conduit à aucun problème de santé.



2e année: possibilité 144 chats



3e année: possibilité 1728 chats



4e année: possibilité 20736 chats

John Alonzo

## stérilisation = solution

### **Société Nationale pour la Défense des Animaux**

B.P. 30 - 94301 VINCENNES Cedex - Tél : 06.42.05.52.97.

### **Institut Scientifique et Technique de l'Animal en ville**

85, avenue Pasteur 93260 LES LILAS - Tél : 01.43.62.67.82.

### **Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral**

10, place Léon Blum 75011 PARIS - Tél : 01.44.93.30.00.

### **Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal**

5, rue de Chanzy 94220 CHARENTON - Tél : 06.78.13.28.27.

### **École du Chat**

B.P. 184 - 75864 PARIS Cedex 18 - Tél : 01.42.23.21.16.